

**Association des Étudiant(e)s aux Grades Supérieurs**  
**du Département de Biochimie de l'Université de Montréal**  
**(AÉGSDBUM)**

**Procès verbal du 11 décembre 2002**

Début 12h15

Absents : Martin Primeau  
Jordan Volpato

Ordre du jour

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Adoption du PV du 4 décembre
- 3- Party de Noël
- 4- Varia
- 5- Levée de l'Assemblée

1. Martin Baril propose l'adoption de l'ordre du jour, Mélissa Léger seconde, adopté à l'unanimité.
2. Martin Baril propose l'adoption du procès verbal du 4 décembre, Mélissa Léger seconde adopté à l'unanimité.
3. Alexis Vallée Bélisle va aller aujourd'hui réserver l'équipement audiovisuel nécessaire et va appeler pour s'informer du DVD karaoke. Martin Baril a acheté les éléments décoratifs pour le party. Ça a coûté 98 \$. Mélissa Léger est allée au Pain Doré pour acheter les fromages. Le pain est gratuit avec l'achat des fromages. Pour le pain et les fromages, le coût total est de 540 \$ (10 fromages et 2 sortes de pâtés). Il y aura 1 vin blanc chilien, 2 vins rouges et 1 porto (23 bouteilles de chaque vin et 10 bouteilles de porto). 10 bouteilles de mousseux supplémentaires seront achetées pour être utilisées comme prix lors des divers concours de la soirée. Karine Boulay s'interroge sur un éventuel dessert pour aller avec le porto et on fini par s'entendre sur des chocolats que Karine Boulay va acheter. Le coût total sera donc de 2200 \$ - 1000 \$ de commandites et 900 \$ de billets, il en résultera un coût de 300 \$ environ à l'association.

Musique :

Nicolas Doucet a « A Charlie Brown Christmas » qu'il propose de faire jouer pendant le repas, Alexis Vallée-bélisle appuie cette motion. Nicolas Doucet a également un CD de tounes québécoises dont il se dissocie totalement. Les gens présentent les chansons qu'ils ont apportés. Martin Baril va faire 2 CD pour la danse, Mélissa Léger aussi, Alexis Vallée-Bélisle va faire 1 CD pour le souper et 1 CD pour la danse, Dominique Dulude a fait des CDs pour la cabane à sucre, ils seront utilisés pour la danse. Tout le monde se rencontrera à 14h30 jeudi prochain à la cafétéria du pavillon Jean-Brillant pour préparer la soirée.

4. Pas de varia
5. Martin Baril propose la levée de l'assemblée, Nicolas Doucet seconde. Levée de l'assemblée.